

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 5 Absents : 5 Votants : 22 Pour : 16 Abstentions : 6</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 4 avril 2019</p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Michel PASDELOUP, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Laurent VALLET à Alain PACE, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Corinne CORDELIER, Philippe RIBET, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Frédérique LAURENS</p>	
<p>N° 4600</p> <p>OBJET :</p> <p>Compte Administratif 2018</p>	<p><i>Cette délibération annule et remplace la délibération N°4592 du 11 avril 2019 suite à une erreur matérielle.</i></p> <p>Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018. Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales, il assiste à la discussion puis il se retire au moment du vote.</p> <p>Les membres du Conseil désignent Michel PASDELOUP pour présider la séance en l'absence d'Alain Pace.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le compte administratif 2018 du budget principal
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 09 MAI 2019</p> <p>Affiché le : 14 MAI 2019</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 30 avril 2019</p> <p style="text-align: right;"> Le Maire, Alain PACE   </p>